

Le budget communal

Chaque année, au cours du premier trimestre, le Conseil Municipal débat des questions d'ordre budgétaire et vote le budget de la commune.



- Le débat d'orientations budgétaires du budget communal, tenue en cours et des comptes administratifs de l'année précédente.



Infos pratiques

Les documents budgétaires sont également consultables en mairie.

Document(s)

[2023. Rapport d'orientations budgétaires](#)

[2022. annexe CA](#)

[2022. note CA 2022](#)

[2023. M57 BP 2023_0](#)

[2023. note BP 2023](#)

[2023 compte financier unique](#)

[2024. BP](#)

[2024. Débat d'Orientations Budgétaires](#)